QUELS SONT LES PREMIERS ENJEUX ?

Le projet régional de santé fixe, pour une durée de 5 ans, les priorités et les objectifs pour la région dans les domaines de la prévention, du soin et des prises en charge médico-sociales. Ces priorités sont ensuite déclinées en programmes d'actions.

> L'actualité: l'élaboration du plan stratégique régional de santé.

Le projet régional de santé : un outil à 3 étages
> Un plan stratégique régional de santé (PSRS), qui définit les orientations de santé de la région ainsi que les objectifs associés.
> Trois schémas d'organisation dans les domaines la prévention, de l'organisation des soins et de l'organisation médico-sociale.
> Des programmes d'actions déclinant les modalités d'application des schémas et mis en oeuvre au plus près des populations dans les territoires.

L'actualité : l'élaboration du plan stratégique régional de santé
L'Agence régionale de santé Paca finalise actuellement l'élaboration du PSRS. Ce dernier intègre un diagnostic de l'état de santé et de l'offre de santé, réalisé, pour partie, avec l'aide de l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS Paca). Surtout, il est élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de santé et des représentants des usagers. Objectif : formaliser des principes et objectifs stratégiques qui seront ensuite déclinés dans les schémas d'organisation et les programmes d'actions spécifiques, dans l'ensemble des territoires de santé.

6 domaines prioritaires ont été définis.

> Inégalités de santé : réduire les écarts d'accès à la santé
Si les inégalités de santé ne sont pas spécifiques à la région Paca, cette dernière est caractérisée par de grands contrastes en termes de revenus, d'emploi et de logements. La population est donc particulièrement exposée aux inégalités sociales de santé. Il s'agit de permettre l'accès à la santé des personnes vulnérables économiquement ou en situation de handicap, notamment grâce à des programmes de santé ciblés sur les territoires prioritaires.

> Handicap et vieillissement : prévenir et accompagner la perte d'autonomie
L'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de vivre le plus ordinairement possible, grâce, notamment, au soutien à domicile et à une meilleure offre médico-sociale dans la région. Avec 10% des habitants de la région dont l'âge est supérieur à 75 ans, l'accompagnement des personnes âgées est une priorité : le soutien à domicile, les actions de prévention et l'optimisation de l'organisation des établissements médico-sociaux s'avèrent indispensables.

> Risques sanitaires : mieux anticiper et renforcer la veille et la gestion des crises La région Paca est soumise à des risques naturels et technologiques importants. Elle est densément peuplée. Des priorités s'imposent : améliorer la connaissance des risques sanitaires du grand public , renforcer l'information des professionnels de santé sur la gestion des risques, optimiser la veille et l'alerte et développer les outils de réponse aux alertes et de gestion des crises sanitaires.

> Périnatalité et petite enfance : promouvoir l'égalité de santé dès la naissance
La périnatalité recouvre les prises en charge de la grossesse, de la naissance, de la période néonatale (0-28 jours) . La petite enfance concerne les enfants de 0 à 6 ans. Des actions seront développées pour réduire les inégalités de santé, en matière d'éducation à la santé, de suivi des grossesses, d'assistance médicale à la procréation, d'accès à la contraception et à l'Interruption volontaire de grossesse. L'organisation de coopérations entre maternités sera renforcée. En petite enfance, il convient notamment d'améliorer le repérage précoce, le suivi des nouveaux nés à risque et de renforcer les offres de prévention et de dépistage précoce en faveur de la petite enfance.

> Maladies chroniques : améliorer la qualité de vie et prévenir les complications

Les maladies chroniques sont devenues un enjeu sanitaire et sociétal majeur. Renforcer les actions pour prévenir les maladies chroniques lorsqu'elles sont fortement liées à des comportements et inciter au dépistage est une priorité. Il s'agit aussi de mieux les prendre en charge, notamment en rendant le patient acteur de sa santé grâce à une éducation thérapeutique renforcée et de mieux gérer les conséquences sociales et médico-sociales.

> Santé mentales et addictions : mieux soigner, mieux accompagner

En région Paca, un tiers des personnes de la région présentera une fois dans sa vie au moins un trouble de santé mentale. Avec environ 1000 suicides par an, le suicide est une problématique saillante en Paca. L'ARS Paca entend prévenir et prendre en charge la souffrance psychique, améliorer le parcours des patients et renforcer les actions de prévention et de prise en charge des addictions.